

**FONDATION DU 25ème ANNIVERSAIRE
DE LA SOCIETE DE BANQUE SUISSE, A FRIBOURG**

**EN FAVEUR
DE LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
ET DU MANAGEMENT DE L'UNIVERSITE DE FRIBOURG**

MISE AU CONCOURS DE LA BOURSE 2023

En 1990, à l'occasion du 25ème anniversaire de son Siège de Fribourg, l'ancienne Société de Banque Suisse avait constitué une Fondation en faveur de la Faculté des Sciences économiques et sociales et du management de l'Université de Fribourg. Le but de cette Fondation est d'apporter, dans le domaine de la recherche scientifique, une aide matérielle à un(e) étudiant(e) ayant obtenu un diplôme (licence, master ou bachelor) ès sciences économiques et sociales et du management à l'Université de Fribourg et désireux, soit d'élaborer ou de publier une thèse de doctorat, soit d'effectuer un stage dans une université étrangère à des fins de spécialisation. L'appui de la Fondation doit servir prioritairement à des travaux touchant *l'économie suisse dans le cadre des développements technologiques, environnementaux, sociaux et financiers qui affectent son économie ou ses rapports internationaux*. Le bénéficiaire s'engage à employer le montant reçu à cette intention dans le délai d'une année.

La bourse 2023 de la Fondation SBS se montera à 8'000.- CHF (huit mille). Elle est mise au concours jusqu'au **1^{er} mars 2023**. Les candidatures doivent être adressées, accompagnées d'un dossier complet (notamment description du projet et de son état d'avancement, lettres de références, motivation et justification de l'apport de la bourse pour la recherche concernée, curriculum vitae) au: Prof. Dr. Philippe Gugler, Chaire de politique économique et sociale, Pérolles 90, CH – 1700 Fribourg. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Président de la Fondation (philippe.gugler@unifr.ch).

Le Conseil de Fondation, qui statue librement et sans appel sur toutes les demandes qui lui sont présentées, fera connaître son choix pour le 30 juin au plus tard.

La bourse de la Fondation du 25ème anniversaire de la SBS ne peut pas être partagée entre deux ou plusieurs candidats. En cas d'absence de candidat répondant aux conditions d'octroi de la bourse, le Conseil de Fondation peut renoncer provisoirement à l'attribution de celle-ci, voire décerner une bourse d'un montant augmenté une année suivante. S'il s'agit de la publication d'une thèse, le volume paraîtra avec la mention "édité avec le concours de la Fondation du 25ème anniversaire de la Société de Banque Suisse Fribourg".

Fribourg, le 27 octobre 2022

Le Conseil de Fondation